

Département de la Guadeloupe
Arrondissement de Basse-Terre

Commune de VIEUX-HABITANTS

Extrait du registre des délibérations
du Conseil Municipal
Séance du 16 Novembre 2024

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

971-219711348-20241126-2024-del-11-12-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 26/11/2024

Effectif du Conseil : 29

Présents : 18

Absents excusés : 09

Absents : 02

Procurations : 06

Sens du Vote

Pour : 21

Contre : 00

Abstention : 03

N° de délibération : 12

Date de transmission
en préfecture :

26 NOV. 2024

Par suite d'une convocation en date du 07 novembre 2024, les membres composant le Conseil Municipal de Vieux-Habitants, se sont réunis à la salle de délibération, le **Samedi 16 Novembre à 09h40** sous la présidence de Monsieur **Jules OTTO**, Maire.

Etaient présents : Jules OTTO, Jacqueline TASSIUS, Frédéric OTTO, Christiane COLET-BAILLET, Ernand BOULON, Daniel CANGO, Marie-Pierre DARLY, Joël LANCASTRE, Albert AIRA, Amour GABALI, Juliette FARNABE, Louis-Jules DARES, Sonia JEREMIE-CAMALET, Ketty LANCIEN, Nicolas BRESLAU, Luigi LANC ASTRE, Gaston GERAN, Jennifer LINON.

Absents excusés : Cindy DARMIN, Christopher GERAN, Yvon TOI-OTTO, Gérard RAMASSAMY, Véronique GOMBAULD, Virginie GUILLAUME, Anne-Marie CANGO, Aline TOI, Pierrot TAURUS.

Absents : Esther JEREMIE AMBRAISSE, Alexandre CLAIRY.

Procurations : Cindy DARMIN donne procuration à Amour GABALI, Christopher GERAN donne procuration à Nicolas BRESLAU, Yvon TOI OTTO donne procuration à Frédéric OTTO, Gérard RAMASSAMY donne procuration à Ernand BOULON, Anne-Marie CANGO donne procuration à Daniel CANGO, Aline TOI donne procuration à Gaston GERAN.

Secrétaire de séance : Albert AIRA

Fixation des tarifs à appliquer lors de la manifestation « Noël KAKADO »

Monsieur le Maire invite les membres du Conseil Municipal à se prononcer sur la tarification à appliquer lors de la manifestation phare de la Commune, le « Noël Kakado ».

Afin d'amortir les effets de l'inflation sur toutes les dépenses engagées dans le cadre de l'organisation, le comité propose la révision des tarifs.

Après échanges de vues,
Le Conseil municipal,
Après en avoir délibéré,

DÉCIDE à la majorité :

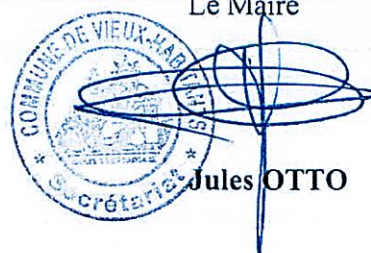
Article 1 : De valider les tarifs dans le cadre de l'organisation du Noël Kakado édition 2024, tels que proposés en annexe.

Article 2 : D'adresser un exemplaire de la présente délibération à Monsieur le Préfet de Région et à Madame la Comptable publique.

Acte certifié exécutoire
Réception en Préfecture :

Publication :

Affichée le 27 NOV. 2024



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Basse-Terre dans un délai de deux (2) mois à compter de sa notification et/ou publication et de sa transmission au contrôle de légalité. Le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique « Télé recours citoyens » accessible par le site Internet www.telerecours.fr

ANNEXE

TARIFICATION UNITAIRE – NOËL KAKADO

BOISSONS

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

971-219711348-20241126-2024-del-11-12-DE

Accusé certifié exécutoire

DESIGNATION	TARIFS
PUNCH KAKADO (Coco, Shrubbb)	3 €
PUNCH (Rhum, Citron, Sucre)	3 €
SEC	2 €
BIERRE Heinken/Despérados 50 CL	4 €
MINUTE MAID POMME	3 €
JUS LOCAUX – 50 cl	4 €
SODA - ORANGE 33 cl	3 €
SODA - PAMPLEMOUSSE 33 cl	3 €
SODA - ORDINAIRE 33 cl	3 €
COCA-COLA 33 cl	3 €
EAU CAPES 1,5 L	3 €
EAU CAPES 50 cl	1 €
VITA MALT 33 cl	3 €
VITA MALT 50 cl	4 €
VIN 1 verre	2 €
VIN bteille de 33 cl	3 €
PERRIER 33 cl	2 €
PERRIER 50 cl	3 €
RICQLES 33 cl	3 €
RICQLES 50 cl	4 €
Punch/Liqueur/Sirop 50 cl	10 €
Punch/Liqueur/Sirop 100 cl	15 €

ALIMENTS

DESIGNATION	TARIFS
REPAS	12 €
BOUDIN	2 €
SOUPE	5 €
CHODO	2€
Gâteau d'antan	2 €
Confiserie	2 €

AUTRES

DESIGNATION	TARIFS
Cantique de Noël Kakado	2 €
Coffret	25 € & 30 €
Tee-shirt Femme	15 €
Tee-shirt Homme	15 €

TARIF EMPLACEMENT	
POUR 1 CRECHE	A PARTIR DE 2 CRECHES
50 €	80 €